



L'Assemblée générale des grévistes du 4 avril a décidé de mettre un terme au mouvement de grève reconductible quotidien de 10h 20 à 11h15

A l'issue de douze jours de grève, un accord a été trouvé avec la Direction :

- **attribution d'un jour de congés supplémentaire** pour tout le personnel à poser avant le 31 décembre 2019 ou à faire monétiser en mai 2019 par l'intermédiaire du Compte épargne temps (CET)
- **abandon de la procédure du NIC** (procédure nationale du traitement des bulletins de salaire)
- **un courrier commun de la Direction et de la Présidente du Conseil d'administration** à la CNAF pour l'alerter sur la situation des agents et demander plus de moyens
- **le remplacement des stores à Auxillium** sur les façades sud et sud-ouest sur les quatre étages avant le 30 juin 2019
- **le paiement de l'heure de grève** décidant de la levée du mouvement

Nous avons obtenu la plupart de nos revendications !

Nous sommes fiers d'avoir porté ce combat avec les salarié-e-s grévistes, des Assemblées générales que nous avons organisées quotidiennement, des actions menées dans et hors les murs. Cette mobilisation était inédite dans notre organisme tant par sa forme que par sa durée.

Bravo et merci à toutes et tous !

Malgré les invitations de nos deux organisations syndicales, la CFDT, n'a pas souhaité rejoindre ce juste combat, allant même jusqu'à inciter les salariés à cesser le mouvement.

On pourra apprécier la méthode d'un syndicat de complaisance qui préfère appuyer la position de la Direction plutôt que de se battre pour les salariés.

Ceux qui luttent, ne sont pas sûrs de gagner,

mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu !